

A l'Assemblée générale des membres d'

Amnesty International - Section Suisse

Speichergasse 33
3011 Berne

Rapport de l'organe de révision des comptes annuels consolidés 2011

(période du 1.1. au 31.12.2011)

le 2 mars 2012
120'28'124/2120-8934/K3/tst

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des membres de

Amnesty International - Section Suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés d'Amnesty International - Seciton Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés présentés.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

Berne, le 2 mars 2012

BDO SA



Thomas Stutz

Auditeur responsable
Expert-réviser agréé



Jakob Burkhard

Expert-réviser agréé

Annexes

Comptes annuels consolidés

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

en CHF

ACTIFS	31.12.2011	%	Annexe	31.12.2010	%
Actif circulant	8'838'697	93.4		8'829'249	93.1
Liquidités	4'516'242	47.7	2a)	4'964'502	52.3
Titres	919'369	9.7	2b)	994'638	10.5
Débiteurs			2c)		
- Secrétariat International	504'397	5.3		496'723	5.2
- prêt au Secrétariat International	2'000'000	21.1		2'000'000	21.1
- tiers	92'817	1.0		64'285	0.7
Comptes de régularisation actif	805'872	8.5	2d)	309'101	3.3
Actif immobilisé	626'671	6.6		655'940	6.9
Immobilisations financières	108'021	1.1		60'988	0.6
Biens mobiliers	90'273	1.0	2e)	98'863	1.0
Infrastructure IT + mach. de bureau	80'849	0.9	2f) g)	79'334	0.8
Immeubles	347'527	3.7	2h)	416'756	4.4
Total Actifs	9'465'367	100.0		9'485'189	100.0
PASSIFS	31.12.2011	%		31.12.2010	%
Capitaux étrangers à court terme	1'274'329	13.5		1'065'722	11.2
Créanciers	299'832	3.2	2i)	180'140	1.9
Régularisation des dons	370'232	3.9	2j)	348'079	3.7
Comptes de régularisation passif	604'264	6.4	2k)	537'503	5.7
Capital du fonds	248'661	2.6		345'950	3.6
<i>Human Rights Relief</i>	248'661	2.6	2l)	345'950	3.6
Capital de l'organisation	7'942'378	83.9		8'073'517	85.1
Capital lié généré	1'649'456	17.4	2m)	2'155'839	22.7
Capital libre généré	6'292'922	66.5		5'917'678	62.4
Total Passifs	9'465'367	100.0		9'485'189	100.0

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 2011

en CHF	Comptes 2011	%	Comptes 2010	Différence
Total des recettes	16'311'276	100.0	14'705'009	1'606'266
Cotisations des groupes	299'441	1.8	241'906	57'535
Membres	4'387'378	26.9	4'338'040	49'338
Abonnées et abonnés	30'803	0.2	33'151	-2'348
Donatrices et donateurs	8'938'885	54.8	8'429'725	509'160
Legs	1'985'257	12.2	1'098'362	886'895
Dons anonymes	197'245	1.2	135'490	61'755
<i>Human Rights Relief</i>	44'293	0.3	47'285	-2'992
Vente publications et articles promo	422'712	2.6	380'150	42'562
Autres recettes	5'262	0.0	900	4'362
Total des dépenses	-16'395'365	100.0	-15'533'523	861'842
Contributions au mouvement international	-4'588'867	28.0	-4'370'888	217'979
Publications et matériel d'action	-2'281'305	13.9	-2'084'719	196'586
Salaires et assurances sociales	-5'152'077	31.4	-4'883'252	268'826
Autres frais de personnel	-263'795	1.6	-272'670	-8'875
Travaux externes	-2'059'544	12.6	-1'878'327	181'217
Loyers, entretien et assurances choses	-402'639	2.5	-344'962	57'677
Frais administratifs	-1'381'102	8.4	-1'410'003	-28'901
Amortissements	-156'435	1.0	-182'411	-25'976
Contributions au <i>Human Rights Relief</i>	-109'600	0.7	-106'292	3'308
Résultat intermédiaire	-84'089		-828'514	744'425
Total du résultat financier	-61'158		-147'398	86'240
Produits financiers	59'135		83'879	-24'745
Charges financières	-120'293		-231'278	-110'985
Total résultat exceptionnel	-1'256		13'432	-14'689
Produits exceptionnels	230		13'432	-13'202
Charges exceptionnelles	-1'486		0	1'486
Résultat d'exploitation	-146'504		-962'480	815'976
Total des recettes	389'630		376'472	13'158
Entrées des groupes pour <i>Human Rights Relief</i>	34'373		91'663	-57'290
Entrées des tiers pour <i>Human Rights Relief</i>	228'714		226'383	2'331
Entrées des sections pour <i>Human Rights Relief</i>	126'544		58'426	68'117
Total des dépenses	-486'919		-520'134	-33'215
Assistance <i>Human Rights Relief</i>	-442'626		-472'849	-30'223
Frais de projets 10%	-44'293		-47'285	-2'992
Résultat du fonds	-97'289		-143'662	46'373
Résultat annuel Section + fonds	-243'793		-1'106'142	862'349
Attribution à la fortune libre de la section	359'879		-980'100	1'339'979
Prélèvement de la réserve pour contribution SI	-506'383		17'620	-524'003
Prélèvement du <i>Human Rights Relief</i>	-97'289		-143'662	46'373
Diminution de la fortune	-243'793		-1'106'142	862'349

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ 2011

en CHF	2011	2010
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-239'170	98'728
Résultat d'exploitation	-146'504	-962'480
Amortissements	156'435	182'411
Diminution/Augmentation titres	75'269	-120'403
Augmentation/Diminution débiteurs	-36'205	142'011
Augmentation/Diminution comptes de régularisation actif	-496'772	1'098'802
Diminution dettes financières à court terme	119'692	29'640
Diminution régularisation des dons	22'153	16'945
Diminution/Augmentation comptes de régularisation passif	66'761	-288'198
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-127'165	-142'397
Investissements immobilisations financières	-47'034	-60'988
Investissements net en biens mobiliers	-10'542	-5'896
Investissements net en biens informatiques et mach. de bureau	-69'589	-75'513
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-81'924	-143'662
Consolidation des nouveaux groupes	15'365	0
Prélèvement du <i>Human Rights Relief</i>	-97'289	-143'662
Total flux de fonds	-448'260	-187'331
Vérification des liquidités (caisse, ccp, banque)		
État initial disponibilités 01.01.	4'964'502	5'151'832
État final disponibilités 31.12.	4'516'242	4'964'502
Variation des liquidités	-448'260	-187'331

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2011

en CHF

	Etat initial	Résultat d'exploitation	Variation du périmètre de consolidation	Transferts internes	Etat final
Capital libre généré	5'917'678	-146'504	15'365	506'383	6'292'922
Capital lié généré					
- réserve pour contribution SI	2'155'839			-506'383	1'649'456
Capital de l'organisation	8'073'517	-146'504	15'365	0	7'942'378
	Etat initial		Attribution	Utilisation	Etat final
<i>Human Rights Relief</i>	345'950		389'630	-486'919	248'661
Capital du fonds avec affectation limitée	345'950	0	389'630	-486'919	248'661

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2010

en CHF

	Etat initial	Résultat d'exploitation	Dissolution Réserves	Transferts internes	Etat final
Capital libre généré	6'897'778	-962'480	0	-17'620	5'917'678
Capital lié généré					
- réserve pour contribution SI	2'138'219		0	17'620	2'155'839
Capital de l'organisation	9'035'997	-962'480	0	0	8'073'517
	Etat initial		Attribution	Utilisation	Etat final
<i>Human Rights Relief</i>	489'612		376'472	-520'134	345'950
Capital du fonds avec affectation limitée	489'612	0	376'472	-520'134	345'950

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2011

1. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ET DE LA CONSOLIDATION

- a) Les comptes annuels ont été établis conformément aux recommandations d'établissement des comptes des Swiss GAAP FER 21.
- b) Le rapport d'activités comprend le rapport de performance.
- c) La période de consolidation correspond à l'année civile. Pour tous les groupes consolidés, l'année comptable est identique à l'année civile.
- d) Les comptes consolidés sont établis en appliquant le principe de la consolidation complète. Cela signifie que les positions du bilan et du compte d'exploitation des unités qui doivent être consolidés sont entièrement intégrés dans les comptes consolidés, épurés des relations internes.
- e) Les comptes de la Section et des quelque 78 groupes de la Section sont consolidés. Les groupes n'ont pas la personnalité juridique, sauf ceux qui se sont constitués en association:
 - Amnesty International Students Basel, Basel
 - Amnesty International, Gruppen Basel, Basel
 - Amnesty International Gruppe 23 – Burgdorf, Burgdorf
 - Amnesty International Fürstentum Liechtenstein, Vaduz
 - Amnesty International Hochschulgruppe Zürich (AIHZ), Zürich
 - Amnesty International Unigruppe Bern (AI Uni Bern), Bern
 - Amnesty International Students an der Universität St. Gallen, St. Gallen
 - Amnesty International des Hautes écoles lausannoises (HEL), Lausanne
 - Amnesty International – Groupes de Genève, Genève
 - Groupe universitaire de Genève d'Amnesty International, Genève
 - Amnesty International – Gruppo Ticino (AI – Ticino), Lugano

2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN

- a) Les **liquidités** sont inscrites à leur valeur nominale au 31.12.2011. Les comptes en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31.12.2011 de la Banque Cantonale de Berne.
- b) Les **titres** sont comptabilisés à la valeur du marché. Les pertes sur les cours, non réalisées, s'élèvent à CHF 55'269.- ; elles sont comptabilisées dans le poste charges financières.
- c) Les **créances** figurent au bilan à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.
- d) Dans les **comptes de régularisation d'actifs** figurent des prestations payées d'avance et des recettes à recevoir.

e) Le **mobilier** figure au bilan à sa valeur d'achat, amortie sur 10 ans.

	01.01.11 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.11 CHF
Mobilier	98'863 (111'045)	10'542 (5'896)	19'132 (18'078)	10	90'273 (98'863)

f) Les **machines de bureau** figurent au bilan à leur valeur d'achat amortie sur 3 ans.

	01.01.11 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.11 CHF
Machines de bureau	1 (2'278)	0 (0)	0 (2'277)	3	1 (1)

g) Les **biens informatiques** figurent au bilan à la valeur d'achat et sont amortis sur 4 ans pour les logiciels (software) et sur 3 ans pour le matériel (hardware).

	01.01.11 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.11 CHF
Matériel	7'410 (48'394)	58'367 (14'512)	29'223 (55'496)	3	36'555 (7'410)
Logiciels	71'923 (48'253)	11'222 (61'001)	38'851 (37'331)	4	44'294 (71'923)

h) La rénovation des **nouveaux locaux** en 2007 figure au bilan à hauteur des coûts de rénovation et sera amortie sur 10 ans. La rénovation ayant été financée par Amnesty International, le loyer est calculé sur la base de locaux à l'état brut.

	01.01.11 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.11 CHF
Immeuble de bureau	416'756 (485'984)	0.00 (0.00)	69'229 (69'229)	10	347'527 (416'756)

i) **Dettes financières** : Dans le poste «créanciers» figurent les factures comptabilisées sur l'exercice 2011 mais payées en 2012 seulement.

j) **Régularisation des dons** : Il s'agit ici des provisions pour les dons versés par des membres des groupes en 2011. Ceux-ci ne seront cependant versés aux groupes qu'en 2012.

k) Dans les **comptes de régularisation de passifs** figurent les factures de fournisseurs pas encore payées.

l) **Human Rights Relief** : L'argent du *Human Rights Relief* provient de tiers. Il est utilisé pour venir en aide à des victimes de violations des droits humains. Une commission est chargée de l'attribution de l'aide.

m) **Capital lié généré = Réserve pour contribution au SI** : La Section suisse doit payer au Secrétariat international (SI) une contribution obligatoire annuelle dont le montant est calculé sur les recettes d'il y a deux ans. La réserve pour contribution au SI s'élève à 50% de la contribution obligatoire pour l'année suivante.

3. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION

- a) **Contributions au mouvement international** : Le Secrétariat international d'AI n'a pratiquement pas de membres et de donatrices et donateurs propres. Il est essentiellement financé par les contributions des sections. Ces contributions sont calculées sur la base des recettes d'il y a deux ans.
- b) Le compte d'exploitation est structuré en **comptes de résultat par fonction**. Les coûts sont repartis en frais administratifs et en frais de projets.

Compte d'exploitation 2011	en CHF
Dépenses	16'395'365
Charges financières	120'293
Charges exceptionnelles	1'486
Assistance HRR par AICH	486'919
Total des dépenses	17'004'063

	Frais administratifs en CHF	Frais de projets en CHF	Total en CHF
Frais de personnel incl. travaux externes	1'780'663	3'780'897	5'561'560
Frais de voyage et de représentation	21'474	186'702	208'176
Frais d'exploitation	1'100'500	6'122'334	7'222'834
Frais d'entretien	12'597	72'125	84'722
Récolte / Recherche de fonds	2'827'752	942'584	3'770'336
Amortissement	62'935	93'500	156'435
Total	5'805'921	11'198'142	17'004'063

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

- a) **Indemnités des organes dirigeants** : Les membres du Comité exécutif ne perçoivent pas d'indemnité pour leur activité. Les frais de voyage effectifs s'élèvent à CHF 16'545.- (CHF 3'900.-). Les coûts salariaux totaux des six membres de la direction générale (plus que 5 depuis mars 2011) y compris les contributions de l'employeur aux assurances sociales, les allocations pour enfants et les allocations familiales s'élèvent en 2011 à CHF 737'619.- (CHF 879'917.-). Le coût salarial total de la Directrice générale depuis son entrée en fonction en mars 2011 s'élève à CHF 138'734.-. Jusqu'en février 2011, elle dirigeait le programme Médias-Lobbying. Ces dépenses sont incluses dans les coûts salariaux totaux des membres de la direction générale. Pour l'ancien Secrétaire général, le coût salarial total jusqu'à la fin de son mandat en février 2011 s'est élevé à CHF 28'429.- (CHF 193'110.-).
- b) **Prestations gratuites de tiers** : Amnesty International est essentiellement un mouvement de bénévoles dont le travail est effectué par les membres actifs des différents groupes locaux, universitaires et jeunes, ainsi que par les réseaux de campagnes et de pays. Quelques 2'500 membres, pour la plupart organisé-e-s au sein de groupes, ont consacré plus de 100'000 heures aux tâches d'Amnesty International en 2011. De nombreux autres membres se sont engagé-e-s au sein de réseaux tels que le réseau des actions urgentes et les lettres contre l'oubli. De plus, les collaboratrices et collaborateurs bénévoles du Secrétariat, une trentaine, ont fourni 3'000 heures de travail. Les huit membres du Comité exécutif ont fourni environ 3'000 heures de travail.
- c) **Prestations gratuites à des tiers** : Aucune.

4. ASSURANCE INCENDIE – VALEUR ASSURÉE DES BIENS MOBILIERS

a)	Mobilier, machines, fournitures	CHF 435'000	(CHF 435'000)
	Matériel informatique	CHF 375'680	(CHF 375'680)

5. ANALYSE DE RISQUES

- a) Le Comité exécutif a effectué une analyse de risques complète. Les mesures qui en découlent ont été conçues de manière à ce que les risques définis puissent être évités ou que leurs conséquences puissent être réduites ou absorbées.